

## COMPTE RENDU DU 11 juillet 2017

Au préalable de la séance du conseil, Madame le docteur MIHAI, accompagnée de son mari, est venue se présenter. Elle remercie vivement les élus pour leur accueil qui ont motivé son choix et en particulier la personne qui s'implique pour l'aboutissement de toutes les démarches. Nous lui souhaitons un même accueil de la part de la population.

### **1. Ouverture de la séance :**

- Le cabinet est en phase d'achèvement, il ne manque plus que les mises en abonnement de l'eau du téléphone et de l'électricité dès que le consuel sera produit. L'ouverture est prévue la semaine du 7 aout.
- La salle du conseil est équipée d'un écran de projection pour la diffusion des informations lors des réunions.
- Différents programmes, en cours d'achèvement, nécessitent des crédits supplémentaires pour couvrir les dépenses engagées, l'école pour les vélux et la pose de toile de verre avant peinture, le chemin de la Protière, la rue de Rampôt, et le local associatif. Les mouvements de crédits se font sur le programme « réserves foncières » le plus doté mais le plus incertain dans les besoins
- Pour le cabinet médical, on enregistre la recette de la revente de matériel.
- Finalisation de la demande pour les amendes de police. Le devis s'élève à 21 714 € HT, il faut faire préciser « sécurité à l'entrée du jardin public ».
- Dans le même esprit, l'agence de l'eau sera sollicité en subvention pour le séparatif, avant réfection complète, de la chaussée de la rue de Rampôt.
- Evolution de l'organisation des postes affectés à l'école. Le DASEN a confirmé par oral le retour à la semaine de 4 jours.

Le temps de travail, sur plusieurs postes, représente 702 h annuelles environ.  
Tous les plannings doivent être refaits pour les valider lors du prochain conseil municipal.

La commission se réunit pour travailler sur la nouvelle organisation.

- La CCDML reçoit une participation qui doit être répercutée aux communes au titre du fonds de Péréquation des ressources intercommunales. La fusion des deux communautés oblige à certaines adaptations transitoires mais les élus soulignent leur volonté de solidarité dans les choix de répartition. Haute-Rivoire recevrait 15 500 €

## **2. Compte-rendu de la délégation du maire :**

- En ce moment, les travaux du carrefour, sont ralentis par la production des études du SYDER. Le plan topographique des lieux fait apparaître une emprise des projets, pour 70 m<sup>2</sup> environ, sur la parcelle de PRISMAFLEX. Comme pour toute emprise une convention initiale est engagée pour que la commune respecte le propriétaire concerné. Le conseil est d'accord sur le principe et la commune aura l'assurance de créer des parkings communs à tous les usagers.
- Le résultat de la consultation pour les travaux du tennis est en cours d'analyse et pour bien faire concorder les équipements, les mats d'éclairage seront changés et le compteur sera repositionné. Il reste à savoir ce que l'assurance prévoit comme remboursement sur les dégâts de la foudre sur le compteur. Le jardin public « parc au biches » sera normalisé pour les accès aux handicapés et personnes à mobilité réduite
- Pour le clos du relais, il reste un souci de reconnaissance de limite de propriété qui ne concernerait que la commune dans un classement. Il faut lever cette incertitude pour qu'il ne soit pas fait blocage aux futurs acquéreurs.
- Le marché pour les travaux du terrain de foot synthétique est lancé, la Commission des Appels d'Offres aura lieu le 7 aout à 9 h. Un hydrocurage est demandé pour identifier le système d'irrigation en place.
- Lecture des courriers divers
  - Les organisateurs du TTTEAM pour le rallye des Monts du Lyonnais remercient la commune de Haute-Rivoire.
  - Des mesures sont mises place pour enrayer la progression du frelon asiatique et du moustique tigre qui remonte la vallée du Rhône.  
Il convient de supprimer, au maximum, les réserves d'eau dormante favorable au développement de ce moustique.
  - L'OPAC a pu minimiser, grâce au partenariat de la commune, les tarifs applicables aux locataires pour les charges d'entretien d'espaces verts.
  - Il est donné mandat pour accès aux données des consommations des bâtiments communaux pour les études du conseil en énergie partagées.
  - Les Majorettes de Virigneux demandent l'autorisation de tirer le feu d'artifice à l'occasion de la fête de leur quarantième anniversaire qui aura lieu à Haute-Rivoire, le 07 octobre 2017 au complexe sportif.

La commune prend note de la demande d'aide de l'association des boules pour un prise en charge des fournitures pour la réparation du toit du local situé place du cinéma. En raison des charges de cette année, la commune laisse l'association libre de faire son projet. Elle réfléchira à une forme d'aide en début d'année 2018.

Le projet de la caserne porté par le SDMIS, promis pour fin 2018, fait l'objet d'une mise en marché de prestations intellectuelle obligatoire préalable et nécessaire à l'engagement des travaux.

Un parent alerte la commune sur sa difficulté à trouver des assistantes maternelles sur la commune. En fait la difficulté repose sur le peu de potentiel de place pour les enfants déjà scolarisés. Ils sont décomptés comme un enfant en garde complète et les dérogations ne sont pas simples à obtenir.

Pour la vogue, la gendarmerie met les jeunes face à leurs responsabilités et les incite à s'encadrer de référents adultes parmi les parents pour contribuer au bon fonctionnement de ce weekend.

Pour la qualité et l'hygiène des lieux, des poubelles en plastique seraient mieux adaptés pour la collecte des détritux.

Suite à la fin de l'habilitation pour les prestations au cimetière, on informe que les prestations de fossoyage ne seront plus assurée par les services techniques de la commune. L'information sera diffusée auprès des partenaires et des pompes funèbres

### **3. Bilan des commissions :**

- A la rentrée, la bibliothèque sera équipée d'un nouveau logiciel. Les animatrices ont suivi les formations nécessaires. Avec des pratiques communautaires, on s'interroge sur la nécessité de maintenir une cotisation. Avec le retour à la semaine à quatre jours d'école, les bénévoles ne seront sollicités qu'avec les prêts aux classes. On fait part de la panne sur une rampe d'éclairage.
- La fête de la musique, qui a eu de joli succès, ne dégage pas le bénéfice pressenti. Mais on compte sur les bénévoles pour la reconduire l'an prochain.
- Des élus qui connaissent l'action de certaines communes, pour une mutuelle communale, veulent bien voir si cette action a lieu d'être développée sur Haute-Rivoire.
- Depuis la fusion des deux communautés de communes, il est recherché une méthode pour définir et agir pour les voiries communautaires.
- Le service du SPANC demande qu'un interlocuteur s'implique dans la connaissance de terrain pour l'assainissement autonome. Haute-Rivoire est la commune qui a le plus de maison en assainissement individuel.
- Le GEMAPI agit sur la surveillance des cours d'eau, le SMAELT et le SYRIBT alimentent les données nécessaires. Les travaux de réhabilitation sur le Thoron risquent d'être différés.

- Le SYDER incite à développer les bornes électriques pour les véhicules qui seront de plus en plus nombreux.
- Les circuits VTT ont une nouvelle signalétique.
- Le comice s'est déroulé ce weekend, le char de Haute-Rivoire sur le thème de l'école des fans fut une réussite grâce aux bénévoles et à tous les acteurs qui ont aussi permis d'assurer les Services de buvette.
- Le projet d'équipement en agrès et mobilier récréatifs extérieurs poursuit sa prospection auprès des fournisseurs.

Fin de réunion à minuit.

Le secrétaire de séance : Gérard DENIS